

Communiqué de presse
Paris, le 19 mars 2008

L'Institut national de la propriété industrielle (INPI), représenté par son Directeur général Benoît Battistelli, et l'Association des instituts Carnot (AiCarnot), représentée par son Directeur général, Monsieur Alain Duprey, ont signé le 19 mars 2008 une convention de partenariat visant un programme de promotion de la propriété industrielle dans le cadre des relations partenariales entreprises – recherche.

La propriété industrielle est au cœur même de l'activité des instituts Carnot, structures de recherche publiques engagées dans le développement de la recherche partenariale au profit des entreprises. Il était donc tout a fait naturel que l'INPI et les instituts Carnot, sous l'impulsion de l'Association des instituts Carnot (AiCarnot) qui les fédère, unissent leurs efforts pour développer les actions de promotion de la propriété industrielle auprès des doctorants et chercheurs, notamment dans le cadre des relations partenariales entreprises - recherche.

Par cette convention, les partenaires s'engagent à :

- **apporter des réponses aux besoins exprimés par les entreprises** en matière de propriété industrielle et de recherche et développement en établissant une relation directe et permanente entre les Instituts Carnot et les équipes régionales INPI,
- **accompagner les PME, non expérimentées qui s'engagent dans une démarche partenariale** par la réalisation d'un **prédiagnostic propriété industrielle**, réalisé et financé par l'INPI, leur permettant de sécuriser leur démarche et de bien évaluer les enjeux propriété industrielle liés à ce projet,
- **former les personnels des laboratoires et les chercheurs** aux enjeux de la propriété industrielle et intellectuelle et à l'importance de la valorisation des actifs de propriété industrielle dans l'exercice des activités de recherche. L'INPI apportera son soutien à l'AiCarnot dans cette démarche en faisant bénéficier ses membres de réductions sur les formations organisées par l'INPI.

A propos de l'INPI

Etablissement public sous la tutelle du ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) délivre les brevets, marques, dessins et modèles et donne accès à toute l'information sur la propriété industrielle et les entreprises. Il participe activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de la propriété industrielle et de la lutte anti-contrefaçon.

A propos des instituts Carnot

L'AiCarnot a en charge l'animation du réseau des instituts Carnot qui regroupe 12800 chercheurs autour d'un même objectif : la recherche partenariale pour les entreprises avec 6 grands domaines de compétences : TIC, micro et nanotechnologies / matériaux, mécanique et procédés / énergie et environnement, propulsion, chimie / construction, génie civil et aménagement du territoire / sciences de la terre, ressources naturelles / sciences de la vie et technologies pour la santé.

Contacts presse

INPI
Valérie Hochet
☎ 01 53 04 57 22
vhochet@inpi.fr

Instituts Carnot
Annabelle Ledoux (Agence Cap & Cime)
☎ 01 55 35 07 72
contact-presse@aicarnot.fr